



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

« Qui m'aime m'écoute ! »
Journée internationale des droits de l'enfant
20 novembre 2015

SOMMAIRE

- ▶ Edito de Daniel Barroy,
Président de SOS Villages d'Enfants France **P3**
- ▶ « Qui m'aime m'écoute ! » **P4**
- ▶ La protection du bien-être physique, moral et social **P6**
- ▶ Le respect des besoins vitaux **P7**
- ▶ La protection contre les discriminations **P8**
- ▶ Le droit de s'exprimer et de participer aux décisions
concernant sa vie **P9**
- ▶ La meilleure éducation possible **P10**
- ▶ Le droit de connaître ses parents et de vivre en famille **P11**
- ▶ SOS Villages d'Enfants France : ses missions en France
et dans le monde **P12**
- ▶ « Journée internationale des droits de l'enfant » :
comment vous mobiliser ? **P13**
- ▶ Vos interlocuteurs à SOS Villages d'Enfants **P14**





"SACRIFIER DES ENFANTS C'EST SE REFUSER UN AVENIR"

Partout dans le monde les enfants sont les premières victimes de la misère, des pandémies et de la faim, de l'obscurantisme, des guerres, de la violence et des catastrophes.

Mais en France même, la situation est alarmante qui doit interpeller tous les acteurs de la protection de l'enfance. La pauvreté qui s'accroît entraîne de plus en plus d'exclusion, d'enfance volée irrémédiablement parfois.

En France et au niveau international, SOS Villages d'Enfants est reconnue comme une grande ONG agissant pour la défense et la protection de l'enfance. Forts de la confiance de nos partenaires, de nos donateurs et de tous ceux qui nous soutiennent, nous devons agir, plus que jamais, pour offrir aux enfants et aux jeunes, à qui cela est refusé, les relations d'attachement, la protection et la sécurité permettant à chacun d'investir sa vie pour participer au monde de demain. Et y trouver son épanouissement. Traduire en actes, pratiques et concrets, les droits de l'enfant, tel est notre impératif.

A l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, SOS Villages d'Enfants lance pour la 2e année consécutive un appel à travers le programme « Qui m'aime m'écoute ! », qui a pour objectif de sensibiliser le plus grand nombre aux droits fondamentaux des enfants.

Rejoignez-nous dans ce combat en vous faisant l'écho de la parole des enfants et en mobilisant l'opinion pour que le respect de leurs droits soit chaque jour, pour tous, une ardente obligation.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Barroy', written in a cursive style.

**Daniel BARROY, Président de
SOS Villages d'Enfants France**

Qui m'aime m'écoute !

Près de 300 000 enfants signalés en danger en France dont 150 000 placés (ONED Rapport 2010)

Dans le monde : 6 millions d'enfants de moins de 5 ans sont décédés en 2012, soit plus de 18 000 enfants par jour (La situation des enfants dans le monde 2014 – Unicef)

Un an après le 25^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, le constat est édifiant : les Etats ne sont pas à la hauteur des engagements exprimés dans ce traité international, pourtant le plus ratifié de l'histoire. Derrière les chiffres se cachent une infinie souffrance, des traumatismes profonds, des rêves d'avenir anéantis, et aussi la condamnation au silence.

Les droits de l'enfant sont fondamentaux.

Des droits que les enfants eux-mêmes peuvent exprimer et qui leur sont indispensables pour devenir des adultes indépendants, tolérants, responsables, citoyens.

Carine, village d'enfants SOS de Bukavu, RDC : « Si j'étais Présidente, j'établirais l'enseignement des droits des enfants à l'école, ainsi tout le monde en serait informé et les personnes qui violeraient ces droits seraient sévèrement punies ».

Geneviève Avenard, Défenseure des enfants, adjointe du Défenseur des droits : « Nous vivons dans une société de l'isolement, de fragilisation des liens familiaux et de la solidarité. La protection de l'enfance doit en tenir compte. (...) Les enfants les plus vulnérables restent aujourd'hui les plus éloignés d'une mise en œuvre effective de leurs droits. (...) C'est un constat qui me préoccupe et me mobilise fortement. »



Faire entendre la parole des enfants

SOS Villages d'Enfants parraine en 2015, pour la 2^e année consécutive, le programme « *Qui m'aime m'écoute !* » sur France Télévisions.

Du 13 novembre au 27 décembre, l'opération est renouvelée en alternance **sur France 2 et France 5**.

Ecouter mais aussi **entendre** les enfants, c'est faire un premier pas vers le respect de leurs droits.

SOS Villages d'Enfants a fait le choix d'un dialogue entre un enfant et Anny Duperey, marraine de l'association, chaque épisode présentant un droit fondamental.

C'est au quotidien que SOS Villages d'Enfants met en œuvre les droits de l'enfant à travers ses missions de protection de l'enfance en France et à l'international.

L'association a pour objectif de mobiliser fortement l'opinion publique et les médias pour entendre et relayer la parole des enfants et s'engager dans le combat qui reste à mener pour la défense de leurs droits.

En marche vers les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Lors du sommet qui s'est tenu du 25 au 27 septembre 2015 aux Nations Unies, 193 dirigeants du monde se sont engagés à mettre en œuvre des mesures pour atteindre, d'ici 2030, 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) visant à mettre fin à l'extrême pauvreté, aux inégalités et à l'injustice, et à combattre les changements climatiques. SOS Villages d'Enfants a activement et avec succès plaidé pour l'intégration de tous les enfants et familles en situation de vulnérabilité dans le nouveau cadre.

Richard Pichler, secrétaire général de SOS Villages d'Enfants International : « *Les ODD ne concernent pas seulement la façon dont nous concentrons nos efforts pour soutenir les moins bien nantis de la planète ; ils sont aussi le reflet de nos valeurs universelles. Contribuer au nouvel agenda de développement et intégrer la parole des enfants et des jeunes dans le dialogue mondial a été un défi précieux pour SOS Villages d'Enfants. (...) Investir dans le développement mondial sans investir dans les enfants, c'est comme construire une maison sur le sable.*

SOS Villages d'Enfants est prête à aider les communautés, la société civile et les gouvernements à mettre en pratique ces objectifs ambitieux, avec des programmes qui ont fait leurs preuves pour lutter contre la pauvreté, assurer une bonne santé et une éducation de qualité à tous les enfants, et soutenir des sociétés inclusives et non violentes. »



LA PROTECTION DU BIEN-ÊTRE PHYSIQUE, MORAL ET SOCIAL

(Articles 3, 6, 7, 8, 16, 17, 19, 21, 22, 24, 25, 27, 32 à 38 de la CIDE)

En France, 19 000 enfants victimes de mauvais traitements (ODAS -
Décembre 2007)

**Dans le monde, au moins 2 millions d'enfants tués sur une période de
10 ans à la suite de guerres** (L'Observateur de l'OCDE - 2011)

La maltraitance, physique ou psychologique, est toujours destructrice. Elle génère, chez les enfants qui en sont victimes, souffrance, inhibition, traumatismes. Elle a pour conséquence un préjudice potentiel ou réel pour leur santé, leur développement, leur dignité, leur sécurité voire leur survie. Les enfants sont les premières victimes des conflits armés, qu'ils soient des cibles civiles ou qu'ils aient été tués au combat en tant que soldats.

« Nous croyons en l'enfant, en sa capacité à dépasser ses traumatismes et à se développer, si un environnement favorable lui est offert. »

Projet associatif SOS Villages d'Enfants

L'accueil en village d'enfants SOS et l'accompagnement à travers les centres sociaux permettent de sauver la vie de nombreux enfants, victimes de malnutrition, de maladie, de mauvais traitements, ou en risque d'abandon, leur famille n'étant pas en capacité de les prendre en charge.

Mélissa, mère SOS dans un village d'enfants SOS du centre de la France : *« Quand je suis arrivée, tout était beau. Au début, on n'imagine pas toute la souffrance mais quand un enfant vous le raconte avec ses mots, c'est... c'est choquant. Je me dis qu'il ne faut pas trop leur en demander dans un premier temps. Il faut d'abord soigner des blessures profondes qui ne sont pas visibles ».*

Phuong Nguyen Thi, 17 ans, du village d'enfants SOS de Dong Hoi (Vietnam) : *« J'ai été accueillie au village d'enfants SOS en août 2006, après avoir perdu mon père. Mon rêve de vivre dans une maison où l'on peut faire ses devoirs, dormir dans un lit douillet et serrer dans ses bras un ours en peluche est devenu réalité. Je peux aller à l'école, jouer et surtout, je suis aimée. »*

LE RESPECT DES BESOINS VITAUX

(Articles 26 et 31 de la CIDE)

En France : 600 000 enfants sont mal logés (Fondation Abbé Pierre - 2011)

La malnutrition provoque la mort de 3,1 millions d'enfants de moins de 5 ans chaque année (The Lancet 2013, repris par le Programme Alimentaire Mondial)

Quand elles ne tuent pas, la malnutrition et les carences qui y sont associées laissent des séquelles : retard de croissance, du développement intellectuel, rachitisme, cécité...

De nombreux enfants vivent dans un logement insalubre ou surpeuplé voire dans des abris de fortune, avec de graves conséquences sur leur santé : problèmes respiratoires ou dermatologiques, accidents domestiques, saturnisme... Ils n'ont pas assez de place pour apprendre à marcher, pour faire leurs devoirs. Ils sont souvent stigmatisés.

Les enfants confiés à SOS Villages d'Enfants sont accueillis, frères et sœurs ensemble, dans une maison familiale : « *C'est notre maison, notre jardin... ma chambre, mes jouets.* ». La maison est l'un des piliers de la reconstruction des enfants.

A travers le monde, les centres sociaux, d'accueil de jour et médicaux de SOS Villages d'Enfants interviennent autour de la prévention et de la prise en charge de la malnutrition. Les cantines des jardins d'enfants et des écoles SOS offrent des repas équilibrés aux élèves. Une infirmerie ou un dispensaire assurent le suivi médical des enfants accueillis et de ceux des alentours.

Shamsa, six ans, a été admise à l'hôpital SOS en Somalie, où son père l'avait emmenée. Elle a été diagnostiquée comme souffrant du kala-azar, une maladie potentiellement fatale. Après 17 jours à l'hôpital SOS, elle a recouvré la santé : « *Je peux témoigner que SOS Villages d'Enfants Somalie est unique et aide vraiment les communautés vulnérables. Je suis rentré heureux avec ma fille en bonne santé* ».

Tiffany, d'un village d'enfants SOS de l'est de la France : « *Au début, je ne parlais pas aux autres. Et puis, au fur et à mesure, ils sont venus vers moi et j'ai eu envie d'être avec eux* ».





LA PROTECTION CONTRE LES DISCRIMINATIONS

(Articles 5, 14 et 30 de la CIDE)

En France, un enfant issu de l'immigration sur 3 déclare avoir subi des traitements discriminatoires (Etude de l'INED-INSEE - 2008)

65 millions de filles en âge d'être scolarisées dans le monde n'ont pas accès à l'éducation (Unesco - 2013)

Les obstacles à la scolarisation des filles les privent des moyens de leur indépendance. Ce manque d'instruction favorise les grossesses multiples et a également des conséquences sur leur santé et celle de leurs enfants. La perception de la discrimination par les enfants peut provoquer un sentiment d'exclusion, une stigmatisation, voire un état dépressif.

SOS Villages d'Enfants est une association apolitique et non confessionnelle. Elle agit dans le respect des cultures et des croyances. Le personnel est recruté localement.

Genet est mère SOS en Ethiopie. Parmi les enfants qu'elle élève, 7 sont chrétiens, 2 musulmans et le dernier est protestant : « *Les facteurs qui nous rassemblent sont bien plus forts que ceux qui nous différencient. A SOS Villages d'Enfants, notre diversité, c'est notre force !* »

Dans les villages d'enfants et écoles SOS, les filles ont accès à l'instruction, leur scolarité est favorisée et les garçons sont formés à participer aux tâches ménagères. SOS Villages d'Enfants sensibilise les parents et la communauté pour que cessent les mariages précoces des jeunes filles et toutes les pratiques qui nuisent à leur scolarisation.

Naima, en Somalie, est une jeune fille de 21 ans en première année en formation de sage-femme à l'école d'infirmières SOS. Malgré ses origines pauvres, elle a étudié jusque dans le secondaire ; puis ses parents lui ont recommandé de se marier pour qu'ils puissent obtenir de l'argent et pourvoir aux besoins de la famille. Heureusement, elle a entendu l'annonce de recrutement de SOS Villages d'Enfants pour une formation de sage-femme. « *Je n'arrivais pas à y croire, les portes de mes rêves s'ouvraient devant moi* » raconte Naima. « *J'ai réussi l'examen, je suis très reconnaissante à SOS Villages d'Enfants pour cette chance de poursuivre des études gratuitement ; en retour, je souhaite servir ma communauté* ».

LE DROIT DE S'EXPRIMER ET DE PARTICIPER AUX DÉCISIONS CONCERNANT SA VIE

(Articles 12 et 13 de la CIDE)

Plus de 250 millions de femmes ont été mariées de force alors qu'elles étaient enfants (Unicef - 2014)

Dans le monde, environ 200 millions d'enfants sont « invisibles » (Unicef - 2010-2013)

Les enfants « invisibles » ne sont pas inscrits à l'état civil. Ils ne bénéficient d'aucun droit ni d'aucune protection.

La parole des enfants est souvent ignorée. Trop d'enfants sont condamnés au silence et n'ont pas la possibilité de s'exprimer sur les points qui les concernent, sur leur vie quotidienne, sur le non-respect de leurs droits, sur les abus dont ils peuvent être victimes.

Privés de cette liberté fondamentale, ils ne peuvent faire l'apprentissage de la vie en société, de la citoyenneté.

Promouvoir la participation effective des jeunes dans tous les aspects de la société : telle est la démarche de SOS Villages d'Enfants, qui se mobilise dans l'action quotidienne pour l'expression des jeunes.

Le projet éducatif de SOS Villages d'Enfants intègre la préparation à l'autonomie. L'expression et la participation des enfants et des jeunes en sont des éléments majeurs.

Avoir une identité est le premier pas vers la possibilité de s'exprimer et d'être entendu. A Madagascar, SOS Villages d'Enfants réalise 5000 enregistrements de naissance chaque année, répondant à un besoin fondamental de nombreux enfants pour leur vie quotidienne.

En France, un Espace National de Consultation des Jeunes (ENCJ) a été créé. Lors de leur dernière rencontre, les jeunes représentants de l'ENCJ se sont penchés sur la Convention internationale des droits de l'enfant.

Ophélie, d'un village d'enfants SOS de l'est de la France :
« L'Espace National de Consultation des Jeunes est un lieu où l'on peut s'exprimer, mais pas seulement. On apprend de nos erreurs, par exemple moi j'ai appris à canaliser mes pensées, faire preuve de diplomatie. »





LA MEILLEURE ÉDUCATION POSSIBLE

(Articles 28 et 29 de la CIDE)

124 millions d'enfants et d'adolescents non scolarisés dans le monde

(Institut statistique de l'Unesco - 2013)

168 millions d'enfants forcés de travailler (Organisation internationale du travail - 2012)

« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde ». Nelson Mandela

Les enfants privés d'éducation sont privés de liberté, de leur future citoyenneté. Ils souffrent d'isolement, voire d'exclusion. L'éducation est essentielle aux progrès de la santé, à l'amélioration de la condition de la femme, au développement d'un pays.

Etre privés d'éducation, c'est aussi ce que vivent les enfants contraints de travailler malgré leur jeune âge. Nombre d'entre eux sont domestiques. Isolés, loin de leur famille, ils sont victimes d'exploitation, exposés à des maltraitements physiques et psychologiques, aux abus sexuels, à l'humiliation. Leurs conditions de vie peuvent s'apparenter à l'esclavage.

A travers le monde, SOS Villages d'Enfants construit des jardins d'enfants, des écoles primaires, secondaires et techniques, ainsi que des centres de formation afin de pallier l'absence ou l'insuffisance de structures éducatives: ils accueillent les enfants et les jeunes des villages d'enfants SOS mais aussi des élèves issus des familles les plus défavorisées du voisinage.

Kapur, "ancien" du village SOS de Choglamsar (Inde) : « Après avoir réussi mes études de dentiste, je suis revenu au village SOS pour y exercer mon métier. »

En France, l'ambition de SOS Villages d'Enfants est de permettre à chaque enfant qu'elle accueille de cheminer vers la réussite scolaire : le programme « Pygmalion » se déploie dans les villages d'enfants SOS. Il contient une vingtaine d'actions concrètes concernant cinq acteurs-clé de la réussite scolaire : l'association, les équipes, l'institution scolaire, l'enfant et ses parents.

Gwenaëlle, aide familiale dans un village d'enfants SOS du nord de la France : « Un petit garçon ne savait pas lire et ne pouvait pas jouer à certains jeux, ce qui le plaçait en situation d'exclusion. Ce n'était pas une question d'intelligence mais un problème psychologique et il s'est aujourd'hui mis à lire. »

LE DROIT DE CONNAÎTRE SES PARENTS ET DE VIVRE EN FAMILLE

(Articles 7, 9, 10, 18, 20, 21 de la CIDE)

153 millions d'enfants dans le monde ont perdu au moins l'un de leurs parents (Unicef - Situation des enfants 2011)

En France, près de 8 000 mineurs d'origine étrangère vivent seuls (Assemblée des Départements de France et Ministère de la Justice 2013)

Les enfants orphelins sont plus fragilisés face aux crises et aux soubresauts du monde. Privés d'attachement affectif, ils vivent aussi une insécurité matérielle dans les pays où la prise en charge est insuffisante. La faillite du réseau des solidarités familiales, en Afrique par exemple, a de graves conséquences : malnutrition, retards de croissance, déscolarisation... Absence de statut juridique, situation d'isolement, besoin de protection : tel est le lot des mineurs isolés d'origine étrangère.

« Chaque enfant a sa place dans une famille et doit grandir dans un climat d'affection, de respect et de sécurité. » Projet associatif SOS Villages d'Enfants

SOS Villages d'Enfants accueille dans la durée des enfants orphelins, abandonnés ou séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves. Grâce à l'engagement d'une mère SOS, ils grandissent ensemble dans une maison familiale et bénéficient de l'accompagnement d'une équipe éducative. Le maintien du lien fraternel favorise la réparation de leurs traumatismes.

Dans de nombreux pays, trop de familles en sont réduites à abandonner leurs enfants. SOS Villages d'Enfants a développé des Programmes de Renforcement de la Famille : aide alimentaire et matérielle, accès aux soins médicaux, à la scolarisation et à la formation, prise en charge durant la journée. Les parents sont accompagnés dans une démarche d'insertion. L'objectif est l'autonomie des familles.

Enzo, d'un village d'enfants SOS du nord de la France : « Je me dispute beaucoup avec mes 6 frères et sœurs mais on rigole bien tous. »

Fidy, du village d'enfants SOS de Vontovorona, Madagascar : « Le village SOS m'a donné beaucoup de bagages pour que je puisse vivre comme les autres. »



SOS VILLAGES D'ENFANTS FRANCE : SES MISSIONS EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Fondée en 1956 en France, reconnue d'utilité publique en 1969, l'association SOS Villages d'Enfants participe à la mission de protection de l'enfance en France et dans le monde.

Elle accueille des frères et sœurs dont la situation familiale nécessite le placement. Elle leur permet de grandir ensemble, dans un cadre familial, en s'appuyant sur une relation éducative et affective durable, nouée avec une « mère SOS ».

Une équipe pluridisciplinaire accompagne chaque enfant pour le préparer à une vie d'adulte autonome et responsable.

En France, SOS Villages d'Enfants accompagne près de 1000 bénéficiaires* :

- ▶ gestion de 13 villages d'enfants SOS et d'un établissement pour jeunes en métropole
- ▶ soutien de 2 établissements d'insertion et d'un village d'enfants SOS en Polynésie française.

Dans le monde, au-delà de l'accueil d'enfants en danger, SOS Villages d'Enfants développe des programmes en direction des populations vulnérables (éducation et santé). Elle mène des actions de « renforcement des familles » et de prévention de l'abandon.

SOS Villages d'Enfants France apporte un soutien dans 22 pays : 44 villages d'enfants SOS, 51 Programmes de Renforcement de la Famille et 93 établissements scolaires. 50 000 enfants en sont les bénéficiaires. S'y ajoutent 29 structures médicales.*

*Source : rapport annuel 2014 SOS Villages d'Enfants France

SOS Villages d'Enfants France est membre de SOS Villages d'Enfants International⁽¹⁾ :

- ▶ Présente dans 134 pays et territoires
- ▶ Plus de 80 000 enfants et jeunes accueillis dans 560 villages d'enfants SOS
- ▶ Près de 2 400 structures et programmes sociaux, éducatifs et de santé⁽²⁾
- ▶ Plus d'un million et demi de bénéficiaires (enfants, jeunes, parents, adultes), services ponctuels et jours de prise en charge⁽²⁾

⁽¹⁾ Chiffres au 1er juin 2015 - ⁽²⁾ Hors programmes d'urgence

Projet européen de formation des professionnels

Le projet de SOS Villages d'Enfants International, en partenariat avec le Conseil de l'Europe et Eurochild (réseau européen d'acteurs engagés pour les droits et le bien-être de l'enfant), sur la formation des professionnels de la protection de l'enfance a été accepté par la Commission européenne en 2014. Il réunit huit pays dans lesquels il est porté par les associations nationales SOS Villages d'Enfants.

L'objectif est de former 800 professionnels de la protection de l'enfance à développer une approche par les droits de l'enfant, en s'appuyant sur le guide *Défendre les droits de l'enfant*, à l'usage des professionnels, et le livret *Enfants et adolescents accueillis en protection de l'enfance : découvrez vos droits !*

SOS Villages d'Enfants France, en partenariat avec la CNAPE (Convention nationale des associations de protection de l'enfant) et avec le soutien du Défenseur des droits, participe au groupe européen d'experts et à la formation européenne de formateurs nationaux et organisera la conférence européenne de clôture à Paris, en novembre 2016.

20 Novembre 2015

« JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT » : COMMENT VOUS MOBILISER ?

Le baromètre TNS Sofres-France Générosité révèle, cette année encore, que la protection de l'enfance est la cause prioritaire des Français. Pourtant, si la Convention internationale des droits de l'enfant est à l'origine de nombreux progrès, plus de 25 ans après son adoption, ses ambitions restent malheureusement d'actualité.

Sous l'impulsion du programme de communication TV et radio diffusé autour du 20 novembre, **SOS Villages d'Enfants invite l'ensemble des journalistes à jouer un rôle décisif dans le respect des droits des enfants**, notamment en leur permettant d'exprimer eux-mêmes leur opinion. Les professionnels de SOS Villages d'Enfants sont à votre disposition pour répondre à vos questions et aborder des sujets majeurs en protection de l'enfance (*voir en page 14*).

La mise en œuvre et le respect des droits de l'enfant nécessitent que l'ensemble des acteurs d'une société se mobilise.

L'opinion publique est un moteur décisif et les médias représentent une force de sensibilisation privilégiée. Plusieurs d'entre eux sont déjà engagés à nos côtés mais nous sollicitons la participation de tous pour réussir à toucher durablement le plus grand nombre.

**Rassemblons nos efforts pour que chaque droit de l'enfant
devienne une réalité concrète, en France
comme dans les pays les plus pauvres !**

ILS SE MOBILISENT DÉJÀ :



En 2015, le programme court «Qui m'aime m'écoute» est diffusé en alternance sur France 2 et France 5, du 13 novembre au 27 décembre.



Le 20 novembre, les animateurs de Radio Classique s'engagent lors d'une journée dédiée à la défense des droits des enfants.



En décembre, une journée spéciale sera consacrée à SOS Villages d'Enfants.



Les enfants s'expriment sur les droits de l'enfant (du 16 au 20 novembre 2015). Pour cette semaine exceptionnelle, RTL accueille SOS Villages d'Enfants autour de ses animateurs.

VOS INTERLOCUTEURS À SOS VILLAGES D'ENFANTS

Les professionnels et partenaires de SOS Villages d'Enfants, experts en protection de l'enfance, sont disponibles pour répondre à des interviews :



Daniel Barroy, Président de SOS Villages d'Enfants France

« SOS Villages d'Enfants est une grande ONG agissant pour la défense et la protection de l'enfance mais aussi une véritable « entreprise sociale », créatrice et porteuse de solidarité. »



Gilles Paillard, Directeur général de SOS Villages d'Enfants France

« S'il y a bien un développement qui se doit d'être durable, c'est celui de l'enfant. »



Anny Duperey, Marraine de SOS Villages d'Enfants France

Marraine de cœur, Anny Duperey est engagée aux côtés de l'association depuis plus de 20 ans : *« Séparée depuis l'enfance de mes parents et de mon unique sœur, je sais quelle souffrance et quelle solitude peut ressentir un enfant privé des siens. C'est pourquoi je*

soutiens l'action de SOS Villages d'Enfants. »

Anny Duperey s'est particulièrement investie dans la campagne « Qui m'aime m'écoute ! ». Elle a également invité de nombreuses personnalités à livrer leur témoignage pour « Musiques d'enfance » sur Radio Classique.

 <http://bit.ly/1N1HUFM>



Gilbert Cotteau, Fondateur de SOS Villages d'Enfants France

L'histoire des origines... Cet homme, qui se définit lui-même comme un « passeur d'humanité », a réussi, alors qu'il n'avait pas 22 ans, à poser les fondations de SOS Villages d'Enfants en France.

Ses atouts : son courage, sa force d'indignation contre le sort des enfants malheureux et la séparation des fratries, son pouvoir de conviction. Il nous fait partager son extraordinaire aventure humaine dans son livre *A portée de cœur*.

 <http://bit.ly/1ZgFJ7U>

Vincent Kompany, footballeur, ambassadeur international de SOS Villages d'Enfants

« Je suis honoré d'avoir été invité à devenir Ambassadeur international de cette incroyable organisation qui offre une chance à chaque enfant en difficulté, quel que soit le lieu où elle agit. Je m'engage à faire tout ce qui est en mon pouvoir. »

Vincent Kompany a reçu en 2015 au Parlement européen le prix « New European of the Year ».

 <http://bit.ly/1LBhf5b>



Marie-Laure Mariani, éducatrice familiale (mère SOS) au village d'enfants SOS de Persan (Val d'Oise)

Les enfants en danger confiés à SOS Villages d'Enfants sont accompagnés 24 heures sur 24 par une mère SOS qui les élève, frères et sœurs ensemble, dans une maison familiale d'un village d'enfants SOS. Entourées par les équipes de l'association, les mères SOS ont à répondre à des situations particulières, douloureuses, aux besoins de chaque enfant. SOS Villages d'Enfants vous invite à rencontrer ces femmes qui, selon les termes de la réalisatrice Laurence Lowenthal, *« dans une société de plus en plus individualiste, ont choisi de faire de leurs sentiments, leurs émotions, leur affection, une profession à temps plein. »*

 <http://bit.ly/1hspO4m>

Pour en savoir plus, consultez nos publications récentes sur notre site Internet www.sosve.org :

- ▶ *« Sport et insertion, la conquête de soi »*, une expérience dans le cadre de la protection de l'enfance
- ▶ Rapport annuel SOS Villages d'Enfants France 2014
- ▶ *« Défendre les droits de l'enfant »*, en collaboration avec le Conseil de l'Europe
- ▶ *« Agir pour les droits de l'enfant »*, Groupe Enfance CHD Politique Internationale de la France



CONTACT PRESSE

Fatouma Belarbi
 01 55 07 25 04
 fbelarbi@sosve.org
 SOS Villages d'Enfants France
 6, cité Monthiers 75009 Paris
 www.sosve.org

